

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Convention de partenariat sportif

Séance du 22 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux Juillet à dix-neuf heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique et postal le quinze juillet deux mille vingt, se sont réunis (en raison du COVID 19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 26

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOOT, Didier BOURGEOIS, Solange DOMINGUEZ, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER, Karine VANDERME, Sonia ZANI

Membres absents excusés avec pouvoir : 3 (3 pouvoirs représentés) : Corinne BOYER (pouvoir à Karine VANDERME), Gérard CHAPUIS (pouvoir à Nicole ROSIER), Humbert CRETIER (pouvoir à Joël BORGEOOT),

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Claire BILLON-BERTHET

Soit : 26 présents, 3 pouvoirs, donc 29 votants.

Monsieur le Maire présente le projet de convention de partenariat sportif avec Simon Desthieux. Le subventionnement d'un encart publicitaire sur la carabine de l'Athlète, a été initié par la Communauté de Communes de Plateau d'Hauteville en partenariat avec le Syndicat Mixte du Plateau de Retord, puis repris par la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville. Au vu de ses performances lors des compétitions internationales et de sa notoriété grandissante, l'athlète a fait part de l'augmentation des prix des encarts publicitaires. Pour poursuivre ce partenariat, la Commune de Plateau d'Hauteville et le Syndicat Mixte du Plateau de Retord, ont demandé le soutien du Département de l'Ain. Un logo commun a été créé par le Département pour représenter les 3 entités.

La convention a pour but de fixer les montants subventionnés et les conditions d'utilisations de l'image de Simon Desthieux : le montant proposé s'élève à 3500 € pour la Commune de Plateau d'Hauteville, montant identique pour le Syndicat Mixte du Plateau de Retord. Ce soutien financier est valable pour une saison de biathlon. Le Département finançant un autre emplacement publicitaire sur le bonnet du biathlète contribuera pour sa part à hauteur de 3 000 €.

La convention engage la Commune de Plateau d'Hauteville pour deux saisons de biathlon : 2020-2021 et 2021-2022 (sous réserve de la participation aux compétitions internationales de Simon Desthieux).

Le versement de cette participation financière sera fait en cours de saison de biathlon.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

-ACCEPTÉ le versement d'une participation financière à hauteur de 3500 € par saison de biathlon et pour une durée de 2 saisons.

-AUTORISE Monsieur le Maire a signé la convention qui est consentie par la Commune de Plateau d'Hauteville au profit de Monsieur Simon DESTHIEUX.

-PRÉCISE que la convention prendra effet dès lors que les 3 parties auront signées.

-DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Philippe EMIN

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Simon', written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE PLATEAU D'HAUTEVILLE' around the perimeter and a central emblem. The signature is written in a cursive, somewhat stylized manner.